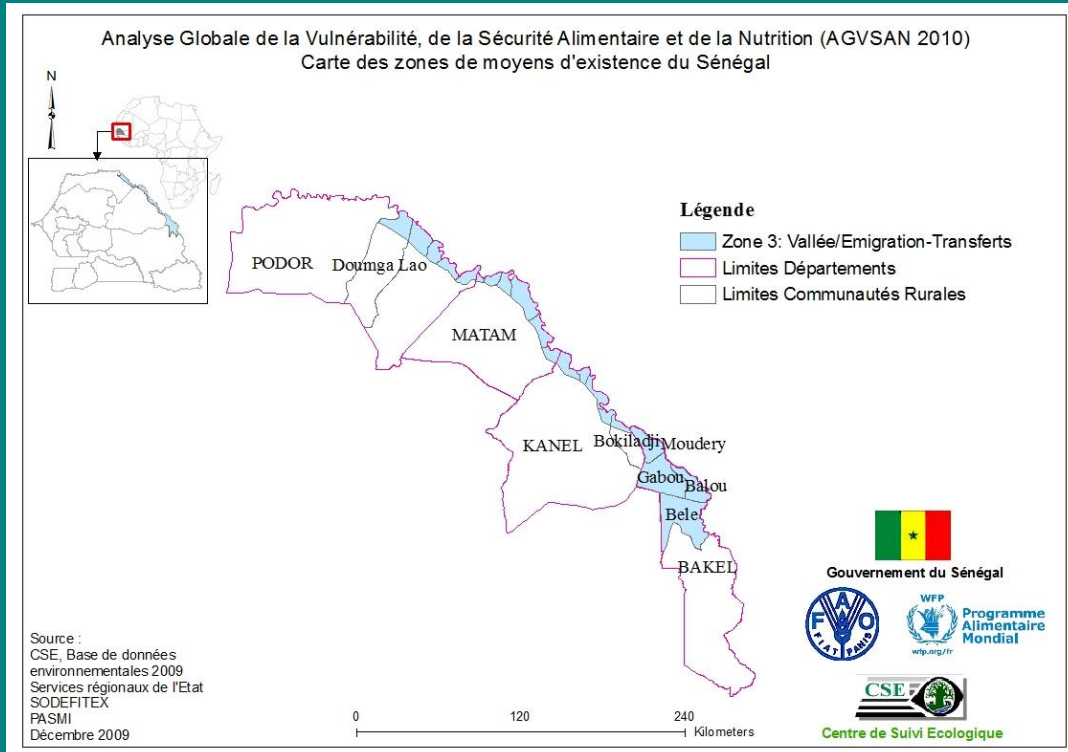




Profil de Moyens d'Existence Zone SN03 : Vallée, Emigration/Transferts



Avril 2013¹

Equipe phase terrain pour ce profil de base HEA :

Mr Abdoulaye SAMOURA (Consultant), Mouhamadou Abdoulaye DIAW (PAM Sénégal) ; Mr Mamadou GUEYE (FAO Sénégal) ; Mme Sokhna GUISE (SE/CNSA) ; Mme Gueno SECK (SE/CNSA) ; Mr Mohamadou Moustapha DIOP (SDDR/Matam) ; Mr Moustapha BA (Croix Rouge Sénégalaise) ; Mr Celle DIAGNE (SRADL/Matam) ; Mr Serigne Cheikh A. DIOP (SRAT/Matam) ; Serigne Oumar GUEYE (SDDR/Kanel) ; Mme Astou SALL (DRDR/Matam)

Avec le soutien financier

COMMISSION EUROPÉENNE



Aide humanitaire

¹ Le travail de terrain de ce profil a eu lieu du 16 Mars au 02 Avril 2013. L'information présentée fait référence à l'année dite de référence Octobre 2010 – Septembre 2011, une année agricole relativement moyenne par les standards locaux. Sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie, l'information dans ce profil restera valide pour environ 5 ans (jusqu'en 2018).

Contexte

Située au Nord-Est du Sénégal, la région de Matam, avec une superficie de 29 616 km², soit 1/7 du territoire national, est la deuxième région du Sénégal après celle de Tambacounda du point de vue de son étendue. Bordée par le Fleuve Sénégal sur 200 km environ et faisant frontière avec la République Islamique de Mauritanie, la région de Matam est contiguë à quatre régions intérieures du Sénégal (Kaffrine, Louga, Saint Louis et Tambacounda). Ce qui lui confère une importance géostratégique certaine.

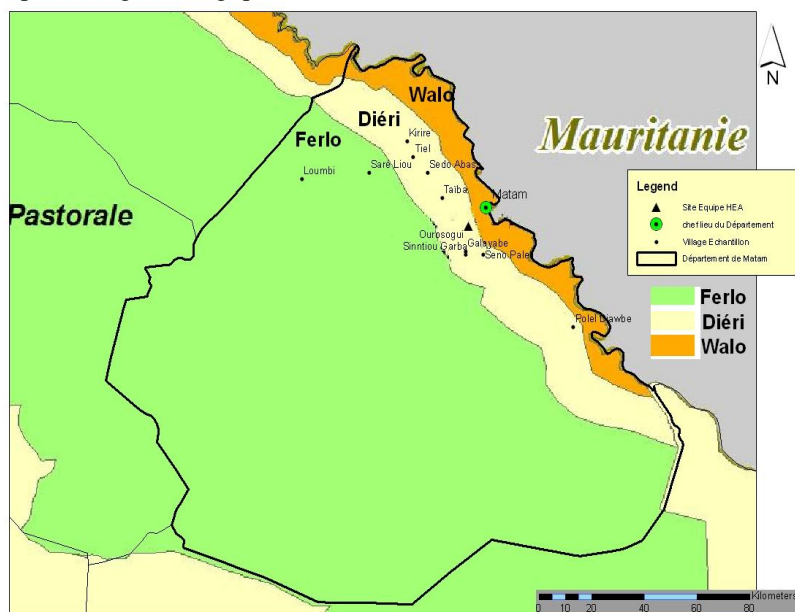


Figure 1 : Zones agro-écologiques de la région de Matam

Au niveau éco-géographique, la région reste caractérisée par trois zones: le Walo, le Diéry et le Ferlo.

Le Walo, communément appelé “Dandé mayo” est la zone de la vallée du fleuve Sénégal et ses affluents le Diamel et le Nawel. C’est une zone inondable par excellence qui est propice aux cultures de décrues et irriguées. Par ailleurs, cette zone est marquée par d’importantes marres.

Le Diéry est la zone intermédiaire. Il s’étend le long de l’axe routier (RN2). Il se caractérise par la texture cuirassée de son sol, la présence des collines par endroits et de formations dunaires.

La zone du Ferlo, la plus vaste de la région, est située au Sud de la route nationale RN2. C’est une zone globalement latéritique dans sa partie Est et sableux dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara).

Le climat de la région est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche, qui va de novembre à juin, et une saison des pluies, qui va de juillet à Octobre. La région est comprise entre les isohyètes 300mm et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d’eau dans la partie sud. Les quantités d’eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au Sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou-Ferlo. L’hivernage dure 3 à 4 mois environ et s’installe de manière échelonnée du sud au nord. Au cours de l’année, la région est marquée par la présence de l’Harmattan, vent de direction nord à sud-est, avec de l’air chaud et sec soufflant pendant la période chaude et la mousson, vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies. Par ailleurs, des vents de sables sont observés pendant les mois de mars à juin avec une vitesse atteignant des pointes de 28 mètres/seconde (80 Km/heure) accompagnée de poussières très denses et de direction nord-est à sud-est.

Sur le plan administratif, la région compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, Douze (12) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30% et 19% de la superficie totale. La répartition spatiale de la population donne au département de Matam la plus grande part avec 300 355 individus dont 156 183 femmes, ensuite vient le département de Kanel avec 227 713 individus dont 117 401 femmes. Le département de Ranérou Ferlo compte seulement 60 924 personnes dont 30 159 femmes.

La présente étude de base HEA concerne la zone de moyen d’existence SN03 : Vallée, Emigration/Transfert. Cette zone qui part du Sud de Podor au Nord de Bakel (confère carte page 1), longe le fleuve Sénégal et ses défluent et affluents sur une largeur de 5 à 20 km. Elle couvre toute la bande du « Dandé mayo » et la partie Nord-Est du Diéry, délimitée par la RN2.

Sur le plan historique, la zone est constituée d’importants anciens villages qui datent de la période des premiers empires (depuis le XIII siècle). Peuplée en majorité de « peulhs soubalo » ou de peulhs pêcheurs, la zone va recenser par la suite l’arrivée de plusieurs autres communautés parmi lesquelles les Wolof, les Sarakolé et depuis 1989-90 les populations maures réfugiées. Ainsi, sur le plan économique, les activités principales de ces communautés se recentrent autour de l’exploitation des potentialités de la zone : la pêche, l’agriculture, l’élevage, les services (commerce, transport...). La zone SN03 est aussi réputée pour être une zone de départ des migrants vers d’autres pays d’Afrique, d’Europe et des Etats Unis. On note que les premières vagues des migrants datent des années 1950 (dont la plupart de retours dans leurs villages bénéficie aujourd’hui des pensions de retraite).

Au lendemain des années d’indépendance, le transport fluvial a été la principale voie d’accès de la zone continentale. Ainsi des localités comme Matam, Woudourou... ont été d’importants centres d’échanges ; en 1960, le flux commercial de Matam était de plus de 112 000 tonnes de marchandises. Toutefois, depuis la réalisation de la route nationale N02, l’importance de ces centres d’échanges a été transférée vers les principales villes autour de cette RN2.

La zone est couverte d'une végétation à dominance d'*Acacia nilotica* sur des sols argileux des cuvettes d'inondations. Par contre, les sols limoneux des hautes vallées sont en majorité constitués de Balanites (soumpe) et de *Zizyphus* (jujube). Les terres bordant le lit majeur du fleuve sont couvertes d'une végétation de type arbustif à arboré, composé d'*Acacia senegal*. Sur le plan des ressources en eau, la zone SN03, abrite un important réseau hydrographique et d'importantes ressources hydrogéologiques. Les eaux de surface sont représentées par le fleuve Sénégal qui longe la partie nord-est de la région sur une longueur d'environ 200 km, et par plusieurs défluent et affluents dont l'eau est mobilisable toute l'année. Aussi des vallées (fossiles) parsemées dans tout l'espace régional, de nombreux mares et marigots alimentés par les eaux de pluie servent à de multiples fonctions dont principalement l'abreuvement du bétail. Ces eaux de surface recèlent un important potentiel halieutique et aquacole.

Dans le secteur de l'agriculture, la région dispose de terres cultivables de bonne qualité et en quantité suffisante. Le potentiel aménageable est estimé à 55 000 ha sans compter la possibilité de développer trois systèmes de production : (1) l'agriculture pluviale, (2) l'agriculture de décrue qui se fait sur les terres inondables du fleuve Sénégal, au niveau de ses défluent, sur les mares et bas-fonds ayant retenu l'eau de pluie de façon naturelle ou artificielle ; (3) l'agriculture irriguée qui se développe avec l'appui de la SAED² et du PRODAM³ dont les expériences développées en matière d'aménagement (PIV, PIP et SIPA⁴) constituent aussi des acquis à capitaliser dans la perspective d'intensification et de modernisation de l'agriculture et de l'élevage, deux principaux leviers de développement de la région. Les céréales cultivées (sorgho, maïs, riz) répondent principalement à un souci de subsistance. Tandis que les autres spéculations de la décrue et de l'irriguée (patate douce, produits maraichers et légumineuses) sont pour la grande partie réalisée comme productions de rentes.

Dans le secteur de l'élevage, les opportunités pour son développement sont sous-tendues par l'existence de vastes pâturages herbacés et aériens dans le Ferlo, un potentiel important de fourrage dans le Walo (cultures irriguées et décrue), les nombreux points d'eau et un effectif important du cheptel (bovins, ovins, caprins, asins, équins, et volailles). L'ancrage culturel de la population dans l'élevage est aussi un atout en raison des savoirs endogènes et de l'expérience capitalisés depuis des siècles et transmis de génération en génération.

Le sous secteur de la pêche continentale est une composante essentielle de l'économie de la région de Matam et revêt une importance capitale pour les populations locales (tradition, source de nourriture et de revenu). Le secteur bénéficie des potentialités de la zone : l'existence de plusieurs plans d'eau poissonneux (le fleuve Sénégal et ses affluents Djoulol, Diamel, Pattowel, Gatawel), la présence de grandes mares, la forte tradition de pêche et le niveau d'organisation sociale des acteurs de la pêche (GIE, Conseils de Pêche, Fédération régionale et départementales) et enfin l'importance d'une demande locale forte.

Pour renforcer le développement de la région, les responsables politiques et techniques des programmes et projets, se proposent de mettre plus l'accent sur les possibilités d'intégration des trois secteurs (agriculture, élevage et pêche).

Dans l'organisation de la production de la zone de l'étude, l'unité de production est le ménage. La gestion des terres du ménage est sous le contrôle du chef de ménage. Le système foncier coutumier est toujours en vigueur à côté des lois modernes qui régissent les terres. Dans le système traditionnel, la majorité des terres était détenue par les propriétaires appartenant aux classes (torobbé et sébbé) qui pouvaient octroyer des droits d'usage moyennant certaines formes de redevance (*l'assakal ou dime*). Ces droits traditionnels pratiqués principalement sur les terres les plus fertiles du walo que sur celles du Diéry qui étaient d'un accès plus libre. Malgré l'entrée en vigueur de la loi 64-46 du 17 juin 1964 sur les domaines nationaux, la pratique de ces deux formes de droits peut entraîner des situations conflictuelles.

La crise frontalière de 1989-1990 entre le Sénégal et la République Islamique de la Mauritanie a perturbé le système de production économique de la zone. En effet les populations locales affirment avoir perdu leurs terres agricoles sur l'autre rive en Mauritanie, des terres les plus fertiles sur lesquelles elles pratiquaient les cultures sous pluies et de décrues. Cette situation a induit une baisse considérable de leurs capacités de production et d'autoconsommation. Pour combler ce gap, le Gouvernement du Sénégal, accompagné de partenaires, a entrepris la réalisation des aménagements avec la SAED et renforcés par le PRODAM depuis 1995. Au-delà des aménagements, la phase II du projet a permis de consolider et de développer des capacités d'autonomisation des organisations paysannes, tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités techniques de la production irriguée. Toutefois, le niveau et la qualité de ces aménagements restent à améliorer. Sur un potentiel irrigable de 55000 hectares, seuls 15 % sont aménagés. En sus de la pratique de l'agriculture irriguée, par ailleurs, la réalisation des deux barrages de Diama et Manantali a affecté le secteur de la pêche, notamment par une perturbation de la migration des poissons, la perte de zones de reproduction, les inondations et l'irrégularité des crues du fleuve.

² SAED: Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

³ PRODAM: Projet de Développement Agricole de Matam

⁴ SIPA : Société d'intensification de la production agricole

Marchés

Pour satisfaire leurs besoins, accéder aux denrées de base non produites, acquérir des intrants de production, échanger une partie de leurs productions agricoles ou halieutiques contre des produits du bétail ou des produits importés, ou encore se faire des revenus...; les populations locales sont obligées de faire recours au système locaux de marchés. Pour une région déficitaire comme celle de Matam, la stabilité du fonctionnement des marchés locaux et des prix abordables constitue et garantit l'un des piliers forts pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

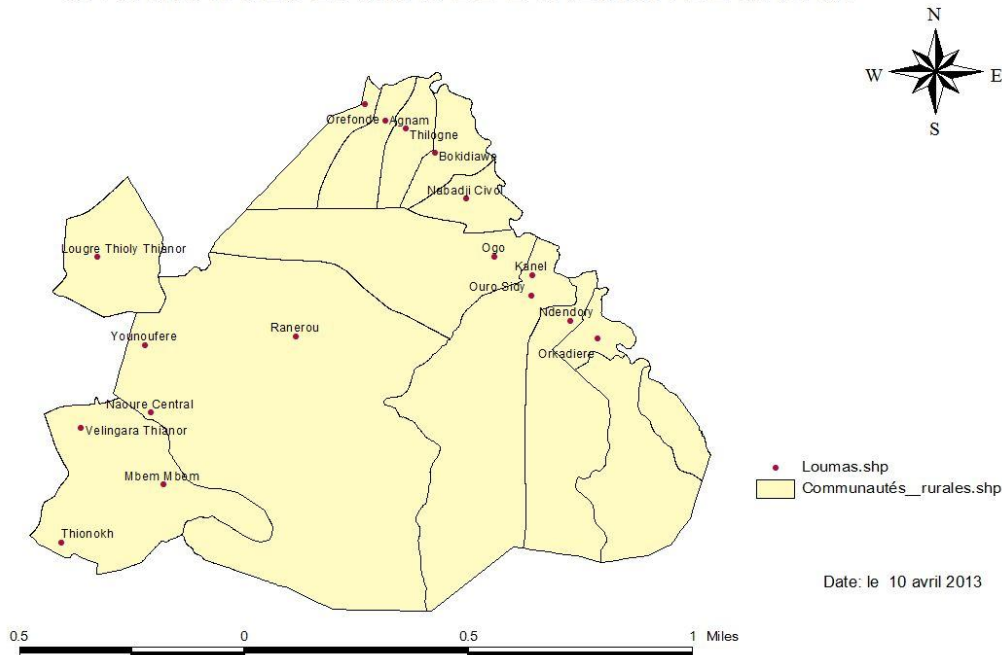
En fonction des zones agro-écologiques, chacune des zones répond à un des besoins du système de marché : la zone du Dandé Mayo pour la production et l'approvisionnement des produits agricoles (céréales, riziculture, maraichage) et de la pêche ; la zone du Ferlo pour le bétail et les produits du bétail, et la zone du Diéry pour l'offre de services et d'échanges entre les deux zones.

L'axe routier de la RN2 constitue le centre des échanges de la région. Cela résulte des opportunités de la voie bitumée. Dans la région, la majeure partie des services se concentre sur l'axe routier RN2 (transport, stations de carburant, communication, services financiers...). Le système de marché de la région est composé de marché de gros (particulièrement le marché de Ourossogui) et détails (marché hebdomadaires ou « Louma »). Le marché quotidien d'Ourossogui par sa position géostratégique de carrefour entre les RN2 et RN3, est le principal de la région. On y trouve en toute période l'essentiel des produits agricoles, d'élevage et de pêche. De plus les intrants et autres matériels de production sont disponibles. Dans le circuit de marché, Ourossogui approvisionne les principaux marchés de détails de la zone de moyens d'existence SN03 sur la RN2) : Orkadiéré, Ndendori, Kanel, Bondji, Bokidiawé, Galoya, Agnam Thiodaye, Thilogne, Pété, Ouro Sidy, et Matam. Les marchés hebdomadaires de la région sont organisés en fonction des jours de la semaine :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Louma ou Marchés hebdomadaires	Agnam	Thilogne	Bokidiawé ; Nabadji	Kanel	Pas de Louma	Bondji	Orkadiéré
Marchés quotidiens	← Ourossogui Matam →						

Le Louma de Orkadiéré est le 1^{er} marché céréalier de la région par l'importance des volumes et flux commerciaux, mais surtout par son envergure sous régionale. En effet, ce marché est très prisé par les acteurs locaux, les commerçants des régions voisines (Tambacounda, Louga et Saint Louis) et est fréquenté par des commerçants de la Mauritanie et du Mali. De Orkadiere, les autres Louma sont suffisamment bien approvisionnés en produits des pays voisins. Tandis que le 1^{er} marché de bétail est celui de Thilogne.

SITUATION DES LOUMAS DE LA REGION DE MATAM



Les principales productions agricoles locales disponibles sur les marchés et par saisons sont : le riz local (Décembre-Février), la patate douce (Mars – Mai), le sorgho (Octobre – Décembre), le maïs et le mil souba (Février – Mars). Au niveau du marché du bétail, il s'accommode avec le calendrier de transhumance de la zone, l'abondance en période de

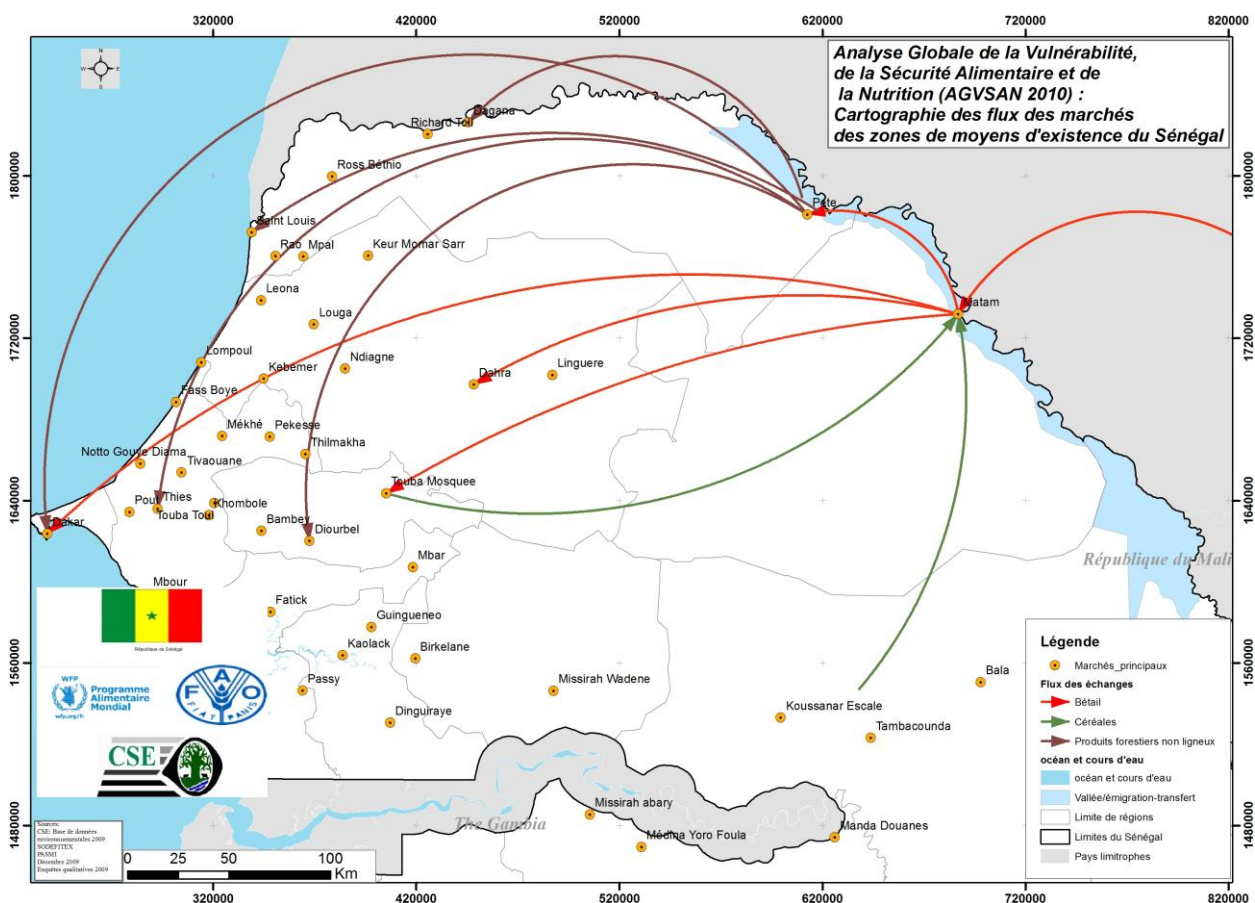
retour de la transhumance (Juillet – Octobre), et la période de pics en contre saison (Novembre- Juin). Au cours de la période d’hivernage et de contre saison, les autres produits du bétail (lait, beurre, fromage, peaux et cuirs) sont disponibles et en quantité suffisante sur les marchés.

Afin d’assurer un approvisionnement suffisant sur les marchés, les commerçants locaux sont obligés de faire recours à l’importation depuis les autres centres. Pour le riz local et les autres céréales, les marchés de la région de Saint Louis sont les plus utilisés. Pour les légumineuses (arachides, niébé), la région de Diourbel (Touba) est la principale zone d’approvisionnement. Pour le poisson, en plus de la production locale, Saint Louis et Thiès permettent de compléter les besoins locaux. Notons qu’en période de soudure, afin de compléter les besoins locaux en maïs et sorgho ; les commerçants procèdent à des importations de céréales depuis le Mali. Une grande partie de l’huile et du sucre consommée dans la zone SN03 provient en toute saison des marchés voisins de la Mauritanie. En retour, le riz local (paddy) est vendu sur les marchés frontaliers de la Mauritanie. Quant au riz importé et consommé, il provient de la Thaïlande et du Vietnam via les marchés de Dakar.

Les prix suivent la tendance de la loi de l’offre et de la demande des produits sur les marchés. Toutefois, pour certains produits (riz, sucre et le lait), cette tendance n’est pas respectée en périodes de fêtes et de ramadan.

Depuis quelques années, des associations de migrants ont entrepris la mise en place de centrales d’achat, initiatives qui permettent de renforcer la disponibilité des ménages en denrées essentielles de base. Il s’agit de réaliser des achats groupés (pendant les périodes de récoltes) et des faire des stocks villageois. Pour des zones très enclavées, ces initiatives constituent des réponses concrètes au renforcement de l’offre locale (village) en denrées de premières nécessités et permettent aussi de renforcer la chaîne de solidarité communautaire aux plus vulnérables.

Pour une zone SN03 à vocation agro-sylvo-pastorale, et afin de mieux valoriser l’ambition autour des aménagements de la zone, il persiste encore de réelles contraintes à l’accès aux marchés. Pour les producteurs et les ménages de la zone, l’enclavement de la zone (des zones de productions-Dandé Mayo vers les marchés- Diéry) constitue la principale difficulté, surtout en période d’hivernage ; le secteur du transport terrestre est limité par le déficit d’infrastructures, l’état impraticable des routes. En relation à ces insuffisances, on assiste à des énormes pertes (méventes) des productions agricoles et des produits du bétail. Par ailleurs, la majorité des centres de production (agriculture, pêche et élevage) ne disposent pas d’infrastructures suffisantes de transformation, de conditionnement et de stockage de qualité ; obligeant les producteurs au bradage des productions en période de récolte. Enfin, l’étendue de la zone SN03 et sa position frontalière, en font une zone de prédilection à la contrebande et la fraude (huile, sucre, cigarette, boissons, textiles à l’entrée et les productions agricoles riz, patate douce à la sortie) nonobstant la présence des services du commerce et de la douane.



Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier ci-dessous nous montre les différentes activités des populations locales de la zone de moyens d'existence au cours de l'année de référence d'Octobre 2010 à Septembre 2011. Selon les informateurs clés, la récolte de 2010 a été pour la zone de moyens d'existence SN03, relativement bonne (mais pas excellente). La période des pluies s'étale généralement de Juin à Octobre et les activités sont fonction des saisons.

Les trois cycles de production agricole (sous pluies, décrues et irriguées) sont représentés à travers les principales spéculations (les céréales, la patate douce et les produits maraichers et la riziculture). Les activités agricoles s'étalent de Juin (cultures sous pluies et irriguées) à Avril (cultures décrues). Les femmes plus présentes sur les activités maraichères, semblent être les plus occupées par les activités champêtres. Au cours de cette même période, les greniers sont vides pour les ménages des catégories pauvres, obligés de travailler dans les exploitations des plus aisés pour gagner des revenus et procéder à des achats sur les marchés. C'est au cours de cette même période que les activités de pêche sont les plus importantes, les eaux sont plus poissonneuses. Dans le cadre de l'élevage, la période de l'hivernage coïncide avec le retour des animaux de la transhumance. Cette forte présence du cheptel, offre des opportunités pour renforcer la production laitière et les autres produits du bétail.

Avec le début des récoltes, la rentrée scolaire, les fêtes religieuses et les engagements sociaux sont les plus importants, augmentant davantage les dépenses pour les ménages. Notamment, c'est pour répondre à ces dépenses que les ménages des catégories sont obligés de commencer à vendre une part importante de leurs premières récoltes.

En fonction du niveau de performance de la campagne agricole, la période de la récolte peut durer 1 à 3 mois et ; cela offre des opportunités de travail pour les couches les plus pauvres. Cela est le cas dans les champs de riz, avec la collecte, le pilage, le vannage et l'entreposage. Après la phase de récolte, les animaux sont autorisés pour paître les résidus des champs. Pour le petit élevage de case, la collecte des résidus de la récolte et des foins est faite pour 1 à 2 mois pour l'alimentation du bétail.

Afin de mieux préparer la campagne agricole, les organisations de producteurs riziculteurs, procèdent à un prêt entre Juin-Juillet (achat d'intrants de production) auprès de la CNCAS, remboursable avant le délai du 15 Février. Ce système de crédit communautaire, facilite aux ménages des catégories pauvres l'accès au crédit, renforce l'approche de solidarité locale, mais présente des risques partagés pour les acteurs locaux en cas de chocs majeurs affectant le système de production.

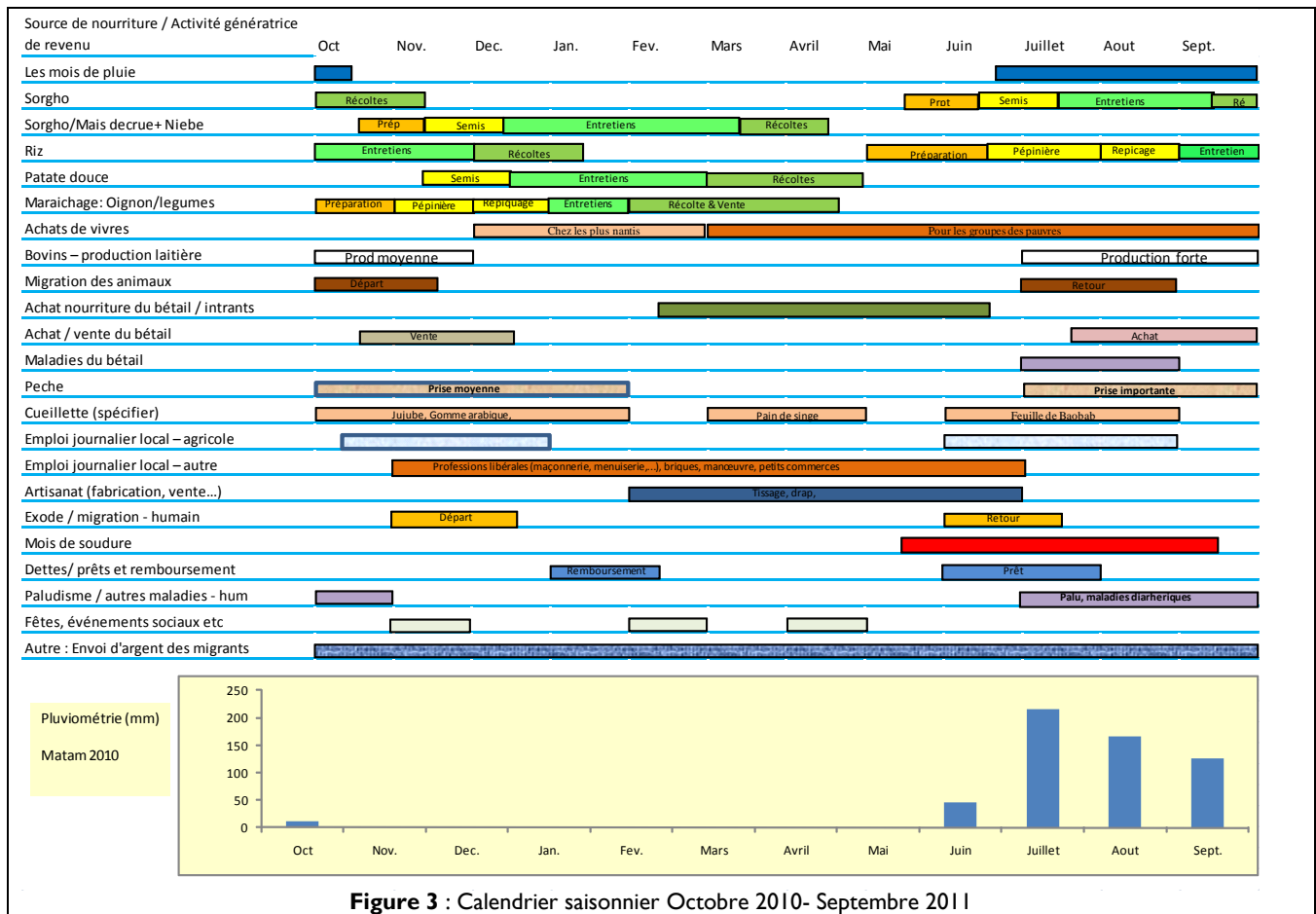
En période de contre saison (Février- Juin), les ménages sur place, profitent des opportunités locales pour gagner des revenus (construction, artisanat, petit commerce « louma », la pêche, collecte et vente du bois de chauffe/paille/résidu de la récolte...). Depuis quelques temps, on assiste à une présence plus importante de jeunes étrangers à la zone (Saint Louis, Tambacounda) pour combler les besoins et répondre à cette offre de travail local.

Zone de départ de la migration, on assiste régulièrement en toute saison au départ pour la migration de longue durée. Pour les migrants, les envois sont faits en natures (vivres, matériels de production agricole et de construction) et en espèce. Ces envois en espèces sont faits en général mensuellement au cours de l'année, les envois en nature sont faits en période de récolte (les routes praticables et les estimations sont faites pour la récolte de la campagne agricole). Par contre, les exodants (moins de 06 mois), préparent leur départ pour la période d'après récolte et retournent des leurs premières pluies dans la zone SN03 (Juin-Juillet). Les sites privilégiés pour la recherche du travail saisonnier sont les villes telles que Saint-Louis, Dakar, Thiès, Touba, mais aussi vers les pays voisins la Mauritanie, le Mali et la Gambie.

La vente des produits agricoles concerne essentiellement les produits maraichers (oignon, tomate, piment, aubergine...) et la patate douce. Ces ventes se font sur les loumas de la zone. Pendant les périodes de production (Février-Mars-Avril), on assiste à une surabondance de ces produits sur les marchés. Aussi, on remarque la présence d'acheteur en provenance des grandes villes comme Kaolack, Dakar jusque dans les villages de production.

Les achats des denrées se fait généralement en période de récolte (Janvier- Mars) pour les ménages les plus aisés afin de combler les besoins pour l'année de consommation. Pour les groupes des pauvres, par contre, les achats commencent dès la fin des stocks familiaux. Généralement pour ces catégories, les productions agricoles durent 2-4 mois d'autoconsommation. Par la suite, les achats sont faits régulièrement pour faire face aux besoins. Ces achats durent 6-9 mois, jusqu'aux prochaines récoltes. Ainsi, pour faire face à cette période difficile, les ménages des catégories pauvres développent comme stratégies, la vente des petits ruminants (mois de juillet), la cueillette des fruits sauvages (raisins et jujube), la collecte et la vente du bois de chauffe, le retour des exodants (Juin-Juillet). Le système de prêts en vivres est très développé dans la zone (période de soudure, remboursable sur les prochaines récoltes).

La période de soudure s'achève avec les premières récoltes vivrières qui commencent en septembre avec la consommation du sorgho.



Catégorisation socio-économique des ménages

Pour les peulhs de la zone d'étude, la notion de ménage est désignée par le terme «foyéé». Selon les informateurs clés, le «foyéé» désigne une entité composée d'un homme/femme (Chef de ménage), de sa ou ses femmes, de ses enfants et autres personnes dépendants du chef du ménage. Ce terme ramène bien à l'expression de la marmite. Ces personnes vivent ensemble sous l'autorité d'un chef de ménage qui est généralement un homme. Ils cultivent ensemble, partagent les mêmes repas et ressources financières.

L'analyse de l'économie des ménages a été orientée suivant une classification socioéconomique basée sur des critères locaux. Dans notre zone de moyens d'existence, il existe des différences économiques entre les ménages en fonction de leurs capacités à réaliser les différentes activités majeures. Il s'agit notamment des superficies cultivées, du cheptel, du matériel de pêche, de la pratique de la migration et tout autre bien possédé ou confié.

Comme indiqué dans la figure 4 ci-dessous, les principaux indicateurs du niveau de pauvreté ou de richesse sont la possession de bétail, les revenus tirés de la migration, le nombre du matériel de pêche, la taille du ménage ainsi que les superficies cultivées.

La figure 4 ci-dessous présente les caractéristiques des quatre groupes socio-économiques identifiés. Ceci décrit la richesse relative pour la zone de moyens d'existence. Le niveau de pauvreté de zone est de 62% des ménages. Cependant, ils regroupent 47% de la population (voir tableau ci-dessous). Les Nantis ne représentent qu'environ un huitième de l'ensemble des ménages mais regroupent environ un quart de la population totale.

	TP	P	M	N
Proportion des ménages	27%	35%	25%	13%
Taille des ménages	8	12	15	25
% Population	16%	31%	28%	24%

L'accès à la terre est un déterminant de la différenciation entre les ménages de la zone. L'accès à la terre se fait soit par héritage, par prêt, par donation ou location. Les donations est le plus pratiquée sur les terres aménagées. Sur les terres du Diéry les terres sont cédées par héritage à travers les liens ancestraux ou par prêt. Les formes de différenciation sociale distinguent les « ayant droits fonciers » des utilisateurs du prêt de la terre, qui sont pour la plupart les nouvelles arrivées d'étrangers dans le terroir qui cultivent en système de métayage. Par contre dans le Walo, sur les superficies aménagées, la répartition est faite en fonction du nombre de ménages dans le village. En fonction de la taille de leur ménage, les ménages riches, peuvent disposer de

2 à 3 fois plus de parcelles. C'est en effet au niveau des aménagements du Walo que les locations sont le plus pratiquées pour les activités de maraîchage et les cultures de décrues. Certains ménages tributaires pauvres préfèrent céder leurs parcelles à d'autres personnes moyennant une rémunération en fin de campagne. Le montant et la nature de la rémunération varient d'un cas à un autre. De plus en plus, la question du foncier devient très problématique dans cette partie du pays (la zone de moyen d'existence SN03). Cela est le fait de l'insuffisance des terres (zone très exigüe) mais surtout par le fait de la pression démographique ; et de l'application des différents textes législatifs sur le foncier.

Au delà de la possession, les capacités des ménages à exploiter ces terres est une caractéristique majeure de différenciation. Cette capacité de mise en valeur dépend principalement des ressources humaines (main d'œuvre), financières (acquisition des intrants de production, location de matériels de production, paiement de la main d'œuvre supplémentaires), matérielles pour la production. Ainsi, les tailles de ménages constituent un avantage pour les ménages nantis et moyens qui sont respectivement de 25 et 15 membres tandis que celles des ménages pauvres et très pauvres (12 et 8), limitent leur capacité d'exploitation de leurs superficies. Toutefois, les ménages des catégories pauvres, sont obligés de vendre leurs forces de travail dans les exploitations des plus riches. Notons que dans la zone SN03, les ménages pratiquent à la fois et aux mêmes périodes, l'agriculture, la pêche et exploitent les autres opportunités de la zone. Cette diversification des sources de revenus et de nourriture démontre de plus l'acuité de la question de la main d'œuvre et de la taille de ménage dans la zone.

L'utilisation des animaux de trait (âne et cheval) est une des pratiques agricoles de la zone. Ces charrettes asines ou équines servent de moyens de transport le plus usuels pour les ménages. En fonction de leurs capacités, on retrouve dans les ménages nantis et les moyens 01 à 03 charrettes. Dans les installations des parcelles aménagées, l'utilisation de groupe moteur de pompage, les tracteurs et autres équipements sont faits sur une base communautaire. Les coûts de location et de fonctionnement sont répartis entre les différentes parcelles possédées.

Dans le cadre de la pêche, les matériels possédés et le nombre d'acteurs diffèrent en fonction du type de ménage. Les ménages des catégories pauvres pour pratiquer la pêche, procèdent à des systèmes de locations des matériels de pêche (filets, pirogue) des ménages des groupes nantis. Le paiement de la location est le plus souvent rémunéré sur base d'une part de la prise. En général compte tenu du matériel possédé, les ménages moyens et nantis pratiquent sur une période plus longue (6 à 9 mois) la pêche, tandis que ceux des catégories pauvres se consacrent à la période de l'hivernage (3 à 4 mois).

La zone SN03 est par excellence une zone agro-sylvo-pastorale. L'élevage est pratiqué par l'ensemble des ménages de la zone. La taille et le type de cheptel en sont les différences majeures entre les ménages. Aussi, la capacité et l'objectif des ménages à disposer d'animaux sont des bons indicateurs de «richesse». En général, seul les ménages moyens et nantis possèdent des bovins et un nombre important de petits ruminants (caprins et ovins). En effet, l'achat de bétail (bovin essentiellement) est l'un des secteurs privilégiés pour réinvestir une partie des envois des migrants. Pour ces catégories le bétail est plus une nouvelle stratégie de thésaurisation du revenu, tandis que pour les catégories pauvres, l'acquisition de petits ruminants répond plus à une stratégie d'adaptation. La volaille est présente dans les ménages de la zone, en moyenne plus de 5 par ménage. Elles constituent une source de revenu pour les ménages très pauvres et pauvres et source de nourriture pour les catégories riches.

La pratique de la migration est très importante pour les ménages de la zone. En fonction du type de migration (courte ou longue durée), les ménages sur place reçoivent des vivres (exode) et des vivres et revenus (migration). typiquement les envois des migrants sont réguliers et s'étalent sur toute l'année. Ils représentent plus de 60 à 80% des revenus des ménages nantis et moyens. La le type d'habitat, la présence dans le ménage d'une adduction d'eau, l'électrification du ménage, la présence de matériels ménagers (Téléviseur, DVD...), la possession de biens de locomotion (véhicule ou moto) ; sont autant de bénéfices de la migration qui différencient le ménage des autres catégories.

Figure 4 : Catégorisation socio-économique des ménages de la zone SN03 : Vallée, Emigration/Transfert- Sénégal

Proportions relatives des groupes socio-économiques en %		Taille du ménage	Terre cultivée (ha)	Bétail possession	Animaux de traits	Matériels agricoles	Migration
<p>0% 20% 40%</p>	Très Pauvres	8	0.5	2 à 3 caprins, 1 à 2 ovins, 4 à 10 volailles	0 - 1 âne	0 - 1 filet	0
	Pauvres	12	1	3 à 4 caprins, 4 à 5 ovins, 6 à 14 volailles	0 - 1 ânes	0 - 1 charrette; 0 - 1 filet de pêche	1 - 2 exodants
	Moyens	15	1.5	8 à 20 bovins, 9 à 25 caprins, 10 à 15 ovins, 4 à 8 volailles	1 - 2 ânes, 0 - 1 chevaux	0- 2 charrettes, 1 - 2 filets de pêche	1 - 2 migrants; 1 - 2 exodants
	Nantis	25	2	10 à 50 bovins, 15 à 30 caprins, 15 à 40 ovins, 0 - 10 volailles	1 - 2 ânes, 1 - 2 chevaux	1 - 2 charrettes, 1 - 3 filets de pêche; 0 - 1 pirogue	2 - 3 migrants; 0 - 1 retraité pensionnaire

Sources de nourriture

L'analyse des moyens d'existence comptabilise en termes de kilocalories, la nourriture consommée par les ménages type de chaque groupe socioéconomique pendant l'année de référence Octobre 2010-Septembre 2011.

Le graphique 5 montre la contribution moyenne des trois secteurs agricoles : agriculture, élevage et la pêche à la couverture des besoins caloriques minima pour chacune des catégories. En moyenne tous les ménages des différentes catégories socioéconomiques ont réussi à couvrir leurs besoins caloriques minima pendant l'année de référence; même si les ménages très pauvres n'y parviennent que grâce à la solidarité communautaire et aux autres appuis externes.

Les principales cultures vivrières consommées sont le sorgho, le maïs et le riz. A cela, il faut ajouter la contribution de la patate douce et du niébé. La patate douce est la principale culture de rente, toutefois, une partie est consommée par les populations locales. Sa contribution à la couverture des besoins annuels reste faible (moins de 1%), mais elle est très importante en termes de diversification du régime alimentaire.

Notons que plus de 40% de la production agricole des ménages pauvres et très pauvres est vendus sur les marchés, au cours de la récolte. Avec ces revenus, les ménages devront rembourser les crédits agricoles, les dépenses de scolarisation et de santé de leurs enfants.

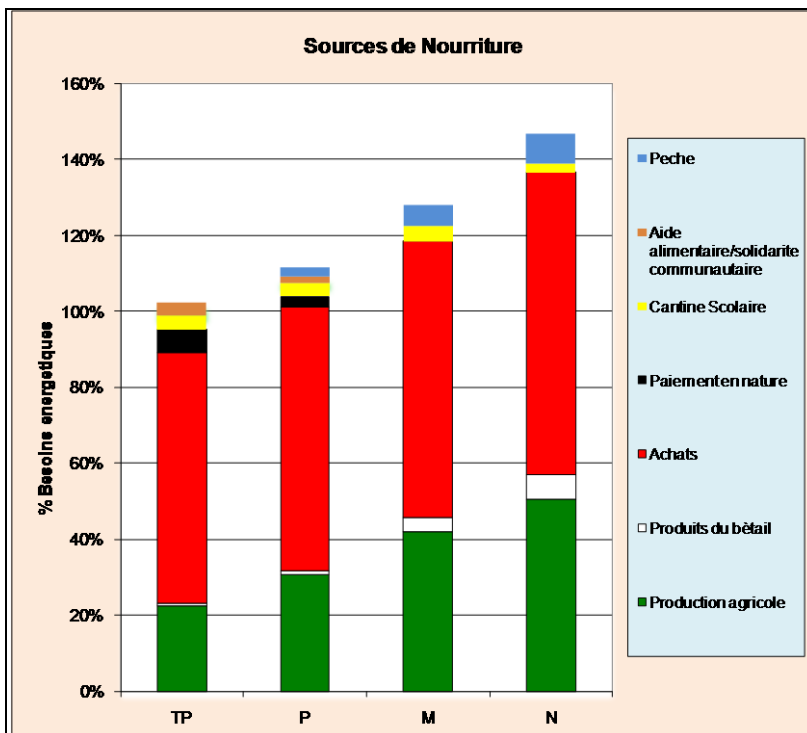


Figure 5 : Le graphique ci-contre présente les différentes sources de nourriture exprimées en pourcentage des besoins énergétiques totaux du ménage (2100 Kcal par personne et par jour), pour les différentes catégories socio-économiques identifiées.

Tous les ménages réalisent des achats sur les marchés pour compléter leurs besoins en nourriture. Pour une zone agricole déficitaire, les achats sont importants pour chacune des catégories des ménages (60% à 80%), même si les tendances d'achat et les périodes diffèrent selon les catégories socioéconomiques.

Chez les ménages très pauvres, les achats concernent essentiellement la nourriture de base (50% des achats de vivres), tandis que chez les nantis ils représentent moins de 10% des achats de vivres.

Les achats en nourriture de base concernent plus les céréales (maïs, sorgho) et le riz. La tendance d'achat pour les ménages pauvres est le détail régulièrement par semaine ; pour les ménages riches, les achats sont plus en gros et au cours des périodes de récolte.

Pour les achats « autres aliments », ils concernent plus l'huile, le sucre, le lait, la viande... Pour les ménages plus aisés, ces achats entrent plus dans une logique de diversification du régime alimentaire.

Toutefois, une partie des achats (5 à 15%), des ménages aisés, essentiellement le riz, le sucre et les céréales, est distribuée par solidarité en aide aux ménages pauvres voisins.

Les produits du bétail (lait et viande) provenant du propre cheptel des ménages, contribue aux besoins caloriques du ménage de l'ordre 1 à 6%. La contribution de ces produits est plus faible chez les ménages les plus pauvres puisqu'ils ne possèdent pas de vaches laitières. A l'occasion des cérémonies religieuses et sociales (mariage, baptême...), des animaux sont immolés dont une grande partie est offerte aux ménages voisins et parents. Une partie du lait collecté est vendu au cours des périodes de fortes productions (Hivernage) ou donné aux voisins non propriétaires de vaches.

A travers son programme de cantine scolaire, le Gouvernement du Sénégal et son partenaire, le PAM contribuent à couvrir les besoins des enfants des ménages pour chacune des catégories. Typiquement, ces cantines couvrent sur 5 mois, un repas par jour pour les 5 jours de la semaine. Le système éducatif de la région de Matam, compte tenu de la récurrence des crises alimentaires dans la zone, bénéficie du programme de cantines scolaires. Ce programme contribue à assurer un niveau de fréquentation pour des milliers de scolarisés.

En général, un ou deux hommes adultes (bras valides) par ménage très pauvres et pauvres, travaillent dans les exploitations des ménages nantis de la zone. En général, ils appuient dans la phase de récolte (collecte, pillage, vannage) et en retour reçoivent des vivres, comme paiement. La contribution de ces paiements en vivres couvrent respectivement 6 et 3% pour les

ménages des très pauvres et des pauvres. Cette source de nourriture est importante pour les ménages très pauvres et pauvres qui peinent à couvrir leurs besoins.

En outre, la zone est réputée pour la force des liens de solidarité entre les ménages en dépit de la catégorisation socioéconomique. Les ménages des catégories les plus pauvres développent plusieurs stratégies pour faire face aux besoins en vivres pendant la période de soudure. En moyenne, ils reçoivent régulièrement des dons et des aides en nature en céréales (sorgho, riz) et du sucre de leurs voisins plus riches. D'autres par contre, pour plusieurs jours durant la soudure, bénéficient du système « de bols ». Il s'agit par générations d'âge, d'un partage des repas au cours d'une même journée sans distinction socioéconomique. Ce système permet aux membres des catégories pauvres de bénéficier de plusieurs repas pendant les périodes difficiles.

Sources de revenus monétaires

Les deux graphiques ci-dessous montrent clairement la différence de revenu monétaire entre les différentes catégories. En moyenne les niveaux de revenus en termes de revenu annuel varient entre 734000 et 6153000 FCFA. Les principales sources varient en fonction des groupes de richesses et du nombre d'acteurs du ménage pratiquant l'activité.

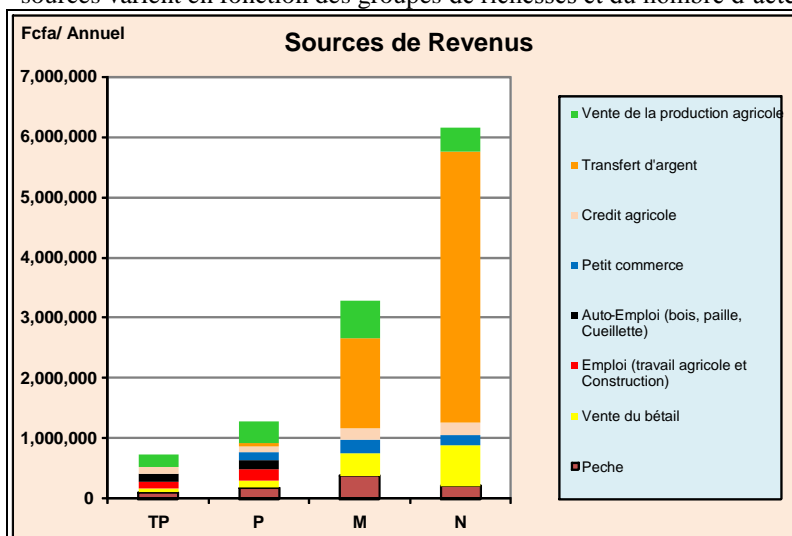


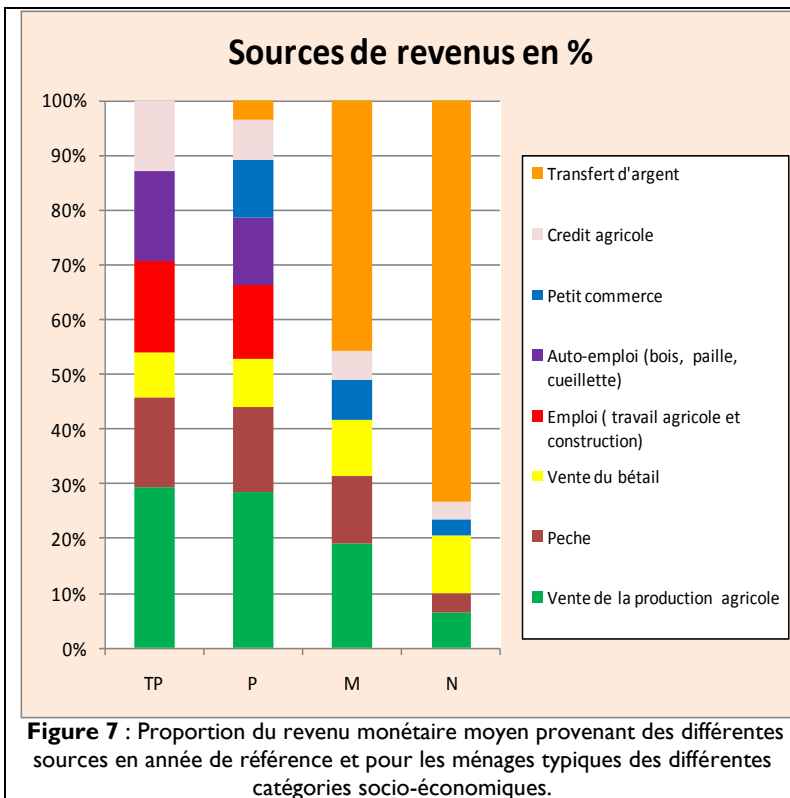
Figure 6 : Le graphique ci-dessus montre la valeur du revenu monétaire moyen provenant des différentes sources en année de référence pour chacune des catégories socio-économiques.

Ainsi, chez les groupes des pauvres, les principales sources sont la vente de la production agricole (riz, patate douce et les produits maraichers pour les femmes), la pêche, l'emploi (travail agricole) et l'auto-emploi (vente du bois de chauffe). Comme observé sur le graphique 6, le groupe des pauvres tire le maximum de leur revenu de leur force de travail et de l'exploitation de ressources naturelles.

Par contre, pour les groupes des ménages moyens et nantis, les principales sources sont les transferts d'argent, suivi de la vente du bétail, de la production agricole et de la pêche. Le nombre de migrants et la fréquence des envois déterminent la différence entre ces deux groupes de ménages. Dans la catégorie envois des migrants, il est pris en charge les retours sur maison en location (Dakar, Touba, Ourossogui) appartenant aux migrants.

Par ailleurs, dans le cadre des revenus pour les ménages nantis, nous avons pu collecter dans quelques villages visités, des villages importants dans la pratique de la migration, des cas de retraités pensionnaires (1eres vagues de migration des années 1950). Nous nous sommes proposé de ne pas prendre en charge les revenus de ces pensions de retraite, pas très typique pour les ménages nantis de la zone, mais de prendre en charge les revenus des principaux investissements très importants (location d'immeubles, commerces).

	TP	P	M	N
Taille des ménages	8	12	15	25
Revenu total	734.575	1.278.950	3.286.750	6.153.000
Revenu par pers	91.822	106.579	219.117	246.120
Revenu journalier en Fcfa	252	292	600	674
Revenu journalier en \$ US	0.56	0.65	1.33	1.49



En effet, durant l'année de référence, le revenu monétaire total des ménages nantis, représente 8.5 fois celui des très pauvres, 5 fois celui des pauvres, 2 fois celui des moyens. Rapporter en revenu journalier, une personne vivant dans un ménage très pauvre a accès à 3 fois moins de revenu que celle évoluant dans un ménage nanti. Les revenus par personne et par jour pour les très pauvres et pauvres, sont nettement en deçà du seuil fixé par le PNUD qui est d'au moins 1\$US par jour et par personne.

La contribution de la vente des productions agricoles et de la pêche est assez importante pour les ménages très pauvres, pauvres et moyens.

Dans cette zone, les principales productions maraichères sont l'oignon et les légumes (piment, aubergines, poivron, tomates). Des efforts sont en cours par le PRODAM pour renforcer ce secteur maraicher. Toutefois, notons les pertes enregistrées par les productrices du fait des insuffisances des infrastructures de stockage, de conditionnement et de transformation.

Pour chacun des groupes socio-économiques, la vente du bétail est une source de revenu. Les ménages pauvres et très pauvres ont vendu la volaille et les cabris, souvent à bas prix, juste pour disposer de revenu et faire face aux besoins du ménage. Les ménages moyens et nantis par contre vendent typiquement des bovins et ovins engraisés au cours des périodes de fêtes religieuses, où les prix sont plus rémunérateurs.

Parmi les autres sources de revenus pour les catégories pauvres, les activités hors champêtres la fabrication des briques, la vente de bois de chauffe, de résidu de récolte, de paille et le travail domestique occasionnel. Ceci témoigne aisément de l'importance de la force de travail des bras valides pour cette catégorie de ménage. Ces activités sont plus importantes pour les ménages pauvres que pour les ménages très pauvres (nombre d'actifs disponibles).

Plusieurs des femmes des ménages pauvres fréquentent « les loumas » pour des petits commerces de produits agricoles et maraichers, la vente des produits du bétail et de la pêche, la vente de l'eau et de la glace. Pour les jeunes hommes, les loumas les permettent de faire le transport à charrette, la vente sur place de produits importés (cosmétiques, habits, chaussures...).

Dans le cadre des appuis du PRODAM/CNCAS, les ménages producteurs sur les périmètres aménagés ont la possibilité de mobiliser des prêts agricoles pour l'acquisition des intrants de production. Ainsi, sur demande de la coopérative villageoise, un prêt global est octroyé à la coopérative qui le met à la disposition des ménages. Le remboursement se fait tout juste après la période de récolte (délai le 15 février). Ce système de prêt facilite aux groupes des pauvres l'accès aux intrants de production, toutefois les obligent à vendre (brader) des les premières récoltes une partie importante de leur production pour honorer les engagements avec la coopérative/CNCAS.

Schémas des dépenses des ménages

L'analyse des dépenses permet de mieux comprendre comment le revenu monétaire a été utilisé et fait ressortir les dépenses importantes pour les ménages.

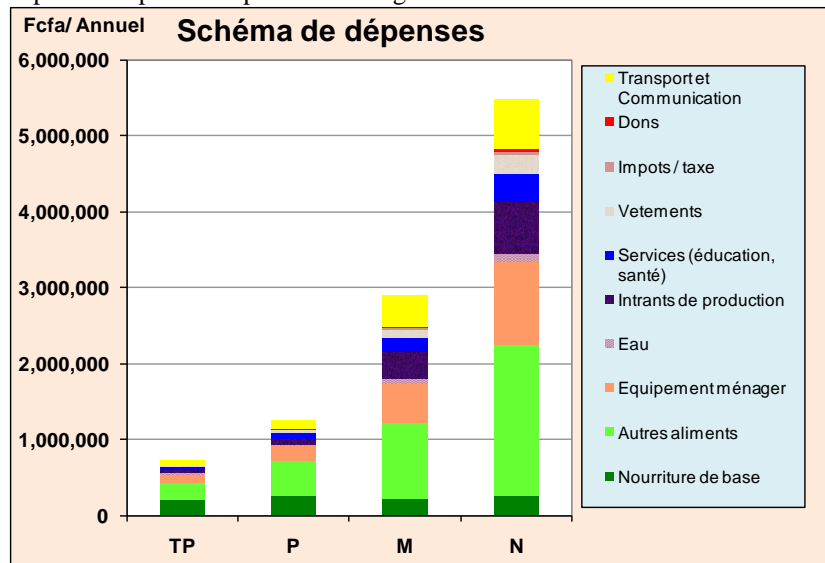


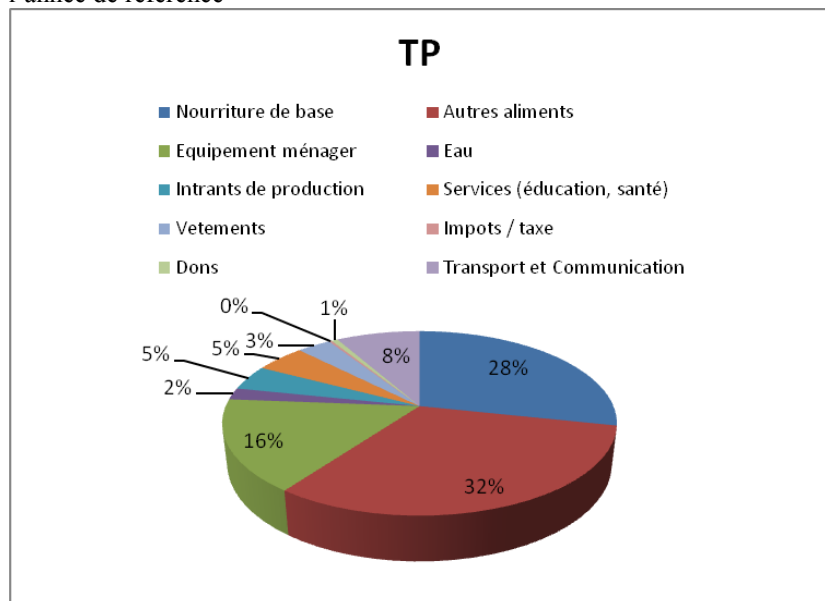
Figure 8 : Le graphique ci-dessus montre les valeurs affectées aux différents postes de dépenses en année de référence pour les ménages des différentes catégories socio-économiques.

Sur ce graphique 8, nous observons le maintien la tendance de la différenciation entre les groupes pour les dépenses. Pour les ménages des catégories pauvres, plus de la moitié des dépenses (voir graphique 9, pour les ménages TP) est consacrée à l'acquisition des vivres de bases et autres aliments. Pour ces deux catégories de ménage, la nourriture de base achetée est constituée principalement de maïs, de riz local qui sont les deux céréales relativement moins chères et qui constituent les habitudes de consommation de la zone. Ces achats se justifient par le fait que leur propre production ne leur suffit pas et qu'en plus ils sont obligés de vendre une partie à bas prix juste après la récolte pour assurer d'autres besoins immédiats essentiels. Les achats sont faits en détails et suivant une fréquence hebdomadaire.

Les dépenses moyennes pour la nourriture de base par personne pour l'année de référence sont estimées à environ 25.750Fcfa chez les très pauvres, 22.000 FCFA chez les pauvres, à 14.800 FCFA chez les moyens et à 10.800 FCFA chez les nantis. Les autres aliments concernent globalement pour tous les groupes, l'achat de sucre, d'huile, du lait, de la viande, du poisson séché/frais, du pain. Ceux-ci permettent de diversifier le régime alimentaire et sont importantes, pour améliorer la qualité nutritionnelle.

La quantité achetée et la fréquence d'achat sont les différences majeures entre les groupes.

Graphique 9: Schema des dépenses chez un menage tres pauvre pendant l'annee de reference



Les dépenses les plus importantes sont consacrées dans l'achat de l'huile, du sucre et du pain/café. En général, en fonction de la taille du ménage et de la catégorie, les achats sont faits pour satisfaire aux besoins. Ainsi pour les ménages très pauvres, la consommation journalière est le quart du litre d'huile et du quart du Kg de sucre, pour les ménages nantis deux bidons de 20 litres et un sac de 50 Kg devraient couvrir en moyenne leurs besoins mensuels. Quant à la consommation du pain et du café, elle est très prisée et importante dans la zone, en moyenne de 3 à 15 miches par jour pour les ménages.

Au delà du café, la consommation du thé est importante pour les ménages de la zone. En moyenne pour les ménages moyens et nantis, à 2 -3 prises par jour, en prennent.

La rubrique ‘autre’ englobe les dépenses de transport et de communication (les frais de déplacement, les crédits de communication pour les téléphones mobiles, le carburant pour les motos et voitures etc.). Zone de migration et enclavée, ces dépenses sont essentielles pour toutes les catégories de ménages. Ainsi les déplacements sont faits par les ménages pauvres/très pauvres vers le centre régional (Matam/Ourossogui) pour des problèmes sociosanitaires, ou vers les Loumas. Pour les ménages moyens et nantis, les déplacements sont dans le sens de la capitale (Dakar) et les autres centres régionaux, Touba, Saint Louis. Les nantis/moyens s’y rendent pour gérer la location des immeubles, les achats plus spécifiques et pour des problèmes sociaux/religieux.

Comme toute zone de migration, dans la zone SN03 les ménages dépensent suffisamment dans les crédits de communication. En moyenne, dans les ménages moyens et nantis on peut y recenser 3 à 5 portables qui utilisent 1000 à 1500Fcf de communication par jour, essentiellement pour communiquer avec les migrants.

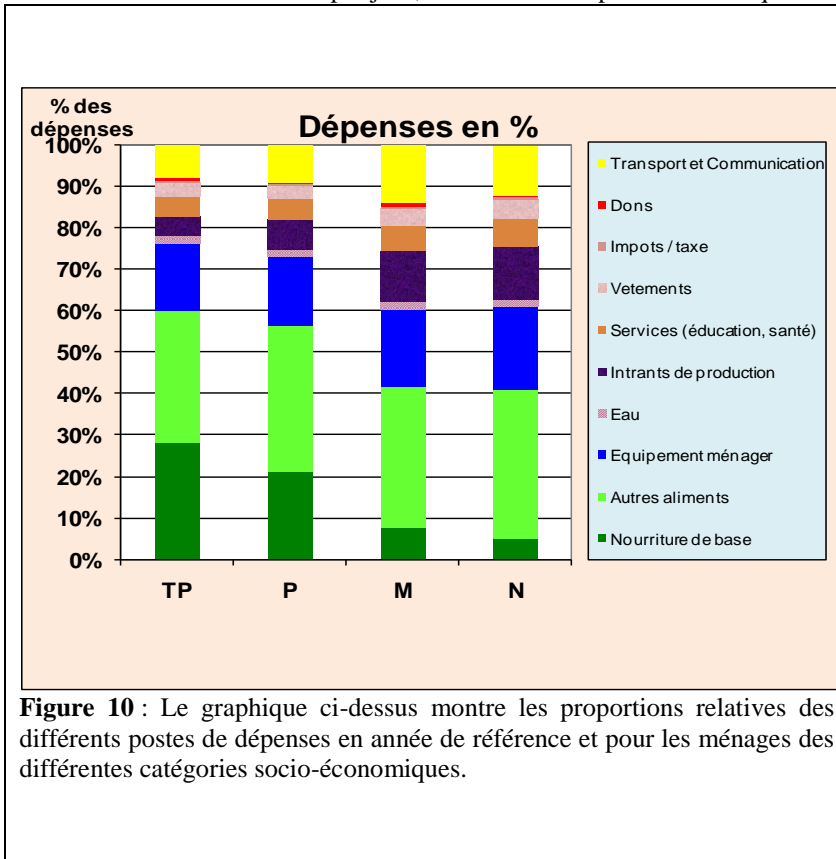


Figure 10 : Le graphique ci-dessus montre les proportions relatives des différents postes de dépenses en année de référence et pour les ménages des différentes catégories socio-économiques.

Afin de renouveler ou de renforcer les capacités de production, les ménages de la zone réalisent des dépenses pour intrants de production. La proportion des dépenses utilisées pour les investissements dans la production agricole et l'élevage est aussi un facteur de différenciation des groupes socio-économiques.

Ces dépenses incluent l'achat des semences et des engrais mais aussi le coût de location et de fonctionnement des équipements communautaires, et le paiement de la main d'œuvre agricole. En moyenne les ménages des groupes riches dépensent plus de 175000Fcf par campagne agricole pour 1Ha de superficie exploitable. Dans le même sens, les groupes pauvres dépensent moins pour des parcelles de 0.25 à 0.5Ha

Dans le cadre de l'élevage, ce sont toutes les dépenses pour reconstituer le cheptel (vendu/mort). Aussi, les autres dépenses pour l'alimentation du bétail, les soins de santé vétérinaire et le paiement du bouvier. Ces dépenses justifient le niveau d'investissement de la migration dans ce secteur.

Les dépenses dans l'éducation sont une autre poche importante pour chacune des catégories. Le niveau et le nombre d'enfants en charge sont les principales différences entre ces groupes. Pour les ménages moyens et nantis dont les enfants ont la possibilité d'atteindre le secondaire/universitaire, en plus de payer les frais de scolarité (primaire et secondaire), les parents sont obligés de prévoir d'autres charges (logement, prise en charge des enfants au secondaire/université). Par contre pour les ménages des groupes pauvres, ces dépenses sont plus réduites, pour cela, les parents contribuent par trimestre en céréales à la famille d'accueil. Il est en de même pour les dépenses de santé.

Les dépenses de l'habillement sont proportionnelles à la taille des ménages. Plus grand est le ménage plus élevées sont ses dépenses vestimentaires. Cependant, au delà de la taille du ménage, il faut aussi prendre en compte la quantité et la nature des habits achetés.

Tous les ménages quelque soit leur groupe socio-économique effectuent des dépenses lors des fêtes religieuses et pour des engagements communautaires selon leurs moyens. Les moyens et les nantis donnent souvent des petites sommes d'argent aux plus pauvres. Tous les ménages font aussi recours aux emprunts à rembourser durant l'année de référence.

Risques et chocs

Les principaux risques auxquels font face les ménages de la zone sont résumés dans ce tableau :

Cultures	<ul style="list-style-type: none"> • Les inondations entraînant les pertes des cultures et le lessivage des sols ; • L'érosion des berges et ravinements dus aux eaux de ruissellement • La mauvaise pluviométrie (Installation tardive des pluies, insuffisance de pluies au moment des semis, mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) ; • La non disponibilité d'intrants de bonne qualité et leur coût élevé ; • Les déprédateurs (oiseaux ravageurs surtout pour le sorgho • Les passages des animaux dans les champs • La qualité de certains aménagements (problème de planage et de drainage) qui occasionne des pertes de rendement aux producteurs ; • Les feux de brousse qui détruisent le couvert végétal et réduisent les capacités de régénérescence des sols (pertes de fertilité). ; • L'arrêt du financement des prêts agricoles (Accès difficile au crédit agricole, le manque d'organisation et de professionnalisme des acteurs)
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Epizooties ; • Le vol du bétail ; • Les feux de brousse qui détruisent le couvert végétal et réduisent les capacités de pâturage ; • Conflit entre éleveurs et agriculteurs
Exode/migration	<ul style="list-style-type: none"> • Crise financière internationale ; • Conflit et situation de crises politiques et sociales dans les pays d'accueil ; • Insuffisances des politiques nationales d'incitation pour le retour volontaire.
Peche	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensablement des vallées, des mares et aires de pêche • Niveau de régularisation des barrages de Manatalli et Diama • Conflit frontalier sur les eaux continentales • Faiblesse des équipements

Pour faire face à ces différents chocs, les communautés adoptent plusieurs stratégies, en fonction des capacités du ménage, du domaine et de l'objectif recherché. La zone offre plusieurs options pour les ménages de s'adapter aux chocs. Par exemple, en cas d'inondation, de mauvaise pluviométrie, les ménages sont obligés de faire d'autres ré-semis, ou d'entamer les cultures de décrues. Par ailleurs, une situation d'inondations est un signal pour des prises très importantes pour la pêche, d'où la volonté de renforcer cette activité pour plus gain de revenu.

Malgré toutes ces options, la capacité des ménages déterminent la possibilité pour ces acteurs à s'adapter aux chocs. Pour faire d'autres ré-semis, pratiquer plus la pêche, cela demandent plus de moyens ; ce qui n'en est pas le cas pour les groupes des ménages pauvres.

Une mauvaise récolte peut les obliger à vendre leurs biens productifs pour répondre aux engagements de la banque, tandis qu'ils doivent déjà faire face aux besoins en vivres du ménage. Les catégories pauvres seraient dans ce cas de figure, obligés de s'endetter à nouveau pour vivre.

Les types de réponses des ménages aux chocs dépendent aussi de la nature du problème et de sa périodicité. En effet, la récurrence des chocs (année de sécheresses, suivi d'une année d'inondations, associée à une flambée des prix sur les marchés a pour effet la généralisation de l'ampleur de pauvreté, les migrations des personnes, la perte des animaux et des capacités de production.

Le tableau ci-dessous présente la performance saisonnière et les événements marquants survenus lors des cinq dernières campagnes agricoles dans la zone agricole :

Année	Performance saisonnière ⁵	Événement	Réponse des ménages et assistance extérieure
2011-2012	2	Mauvaise pluviométrie, accompagnée d'une flambée sur les marchés	Vente du bétail, recours aux envois des migrants, programme d'urgence du Gouvernement et partenaires
2010-2011	4	Bonne pluviométrie, pas d'événements négatifs majeurs	Vente de la production agricole pour reconstituer le cheptel perdu
2009-2010	4	Bonne pluviométrie et accompagnement technique ; Crise fourragères pour la transhumance	Retour rapide des animaux de la transhumance
2008-2009	3	Inondations, pertes des champs	Pratique des cultures sur les décrues
2007-2008	2	Flambée des prix sur les marchés	

A l'image des informations du tableau ci-dessus, la zone SN03 : Vallée, Emigration/Transfert est assez typique d'une zone confrontée à des chocs de façon récurrente. Une mauvaise pluviométrie entraîne des pertes importantes sur les cultures du Diéry, tandis qu'une forte pluviométrie draine un niveau du fleuve, qui conduit à des inondations des champs dans la vallée. Même en année normale (pluviométrie moyenne), le système de régularisation des barrages peut induire une situation d'inondation.

A ce titre, il est nécessaire de définir une stratégie efficace de prise en charge des effets des changements climatiques dans le circuit de production. De plus, le coût et les conditionnalités de l'endettement devraient prendre l'initiative de définir des conditions d'une assurance agricole dans son mécanisme de mise en œuvre des projets/programmes pour la zone.

Toutefois, la pratique des trois techniques de production (sous pluie, décrue, irriguée) associées aux opportunités de la pêche, de l'élevage et des revenus issus des transferts, offrent aux populations locales des options pour être plus résilients aux chocs de plus en plus récurrents dans cette partie du sahel.

⁵ 1 = très mauvaise année ; 2 = année médiocre ; 3 = année moyenne ; 4 = bonne année ; 5 = excellente année

Recommandations

A l'instar du sahel, la zone SN03, sort d'une nouvelle année de crise alimentaire et nutritionnelle en 2011-2012, que faire pour soutenir les ménages dans cette phase de relèvement :

- Mettre en place des programmes de transferts monétaires (PTM) pour soutenir les ménages les plus pauvres afin qu'ils puissent rembourser les prêts agricoles de la campagne 2011-2012 ;
- Mettre en place des programmes de subvention pour les matériels agricoles aux bénéficiaires des femmes maraichères ;
- Mettre à disposition des ménages des groupes des pauvres et des très pauvres, des matériels de pêche (filets, glaciaires, gilets de sécurité)
- Faire du plaidoyer auprès des institutions de financement (CNCAS et autres) de prendre les dispositions pour sécuriser le système de prêt agricole et prendre en charge des mécanismes d'assurance climatique ;
- Améliorer l'accès au crédit d'investissement aux ménages pauvres en mettant en place des mécanismes de subvention, allègement des conditions de prêts ;
- Renforcer le dispositif de prise en charge des cas de malnutrition dans la zone
- Renforcer les programmes de cantines scolaires afin de permettre aux enfants des TP et des P d'avoir plus accès à la nourriture

Quelles actions de soutien aux ménages pour la phase de résilience de la zone SN03: Vallée, Emigration/Transfert

Dans le domaine de l'agriculture

- Renforcer la disponibilité de semences certifiées et adaptées aux conditions agro-écologiques de la zone ;
- Mettre en place des projets de filets sociaux afin de sécuriser l'accès des ménages aux intrants de production (semences, engrais et produits phytosanitaires) ;
- Mettre en place des programmes de subventions des matériels agricoles performants pour les ménages de la zone ;
- Faciliter l'accès durable au crédit agricole pour les ménages tout en intégrant des mécanismes d'assurance agricole ; Renforcer le programme d'aménagement des terres de la zone (réalisation de nouveaux aménagements, améliorer le système de planage des anciens aménagements)
- Renforcer le niveau de productivités des unités de production (renforcement des capacités techniques des producteurs, équipements, renforcement des capacités en négociation sociale)
- Mettre en place des systèmes de maîtrise de l'eau (mini-barrage, digues et diguettes)
- Améliorer la commercialisation des produits agricoles par la réalisation d'unités de transformation et de conservation, de pistes de production et de commercialisation et une meilleure organisation des producteurs et des marchés ;
- Mettre en place des sites maraichers et améliorer les techniques de production maraichères ;
- Promouvoir la mise en place de banques céréalières villageoises ;
- Mettre en place des programmes de conservation, de défense et restauration des sols.

Dans le domaine de l'élevage

- Valoriser la pratique de l'embouche bovine et ovine tout en assurant l'appui conseil des services techniques, les soins vétérinaires réguliers, l'accès aux marchés sécurisés ;
- Mettre en place des projets de soutien au petit élevage et l'aviculture pour les ménages vulnérables dans la zone ;
- Améliorer la pratique de l'aviculture dans la zone (appui conseil, soins vétérinaires, accès aux marchés) ;
- Mettre en place de mécanisme concertée de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- Renforcer la sécurité des hommes et du cheptel contre les cas de vols transfrontaliers ;
- Mettre en place des unités de mini-laiterie (renforcer la rentabilité de la production et la transformation laitière de la zone).

Dans le domaine de la pêche

- Créer des ouvrages de régulation et de rétention des eaux à Diorbivol, Démbacané, MBakhna ; Ranewa, Diamel
- Mettre en place des actions de valorisation des plans d'eau potentiels d'intérêt régional (restaurations des habitats dégradés, curages et empoissonnement des plans d'eau potentiels) ;
- Renforcer le niveau de conservation et commercialisation en dotant la région des infrastructures et équipements de base (complexes frigorifiques pour le département de Kanel et camions frigorifiques (aux fédérations des femmes du secteur),
- Renforcer les capacités des organisations professionnelles du secteur par des formations et des équipements de pêche (filets, pirogues, caisses isothermes, gilets de sauvetage, petits matériels de suivi) ;
- Mettre en place des programmes de développement de la pisciculture et d'unité de fabrication de d'aliment poisson